



ISSN 1866-5268

ISSN en ligne 2261-2750

L'argumentation française et l'argumentation allemande différentes ? Une analyse culturelle linguistique basée sur une sélection de tribunes concernant la pandémie de COVID-19

Laura Jepsen

Rückert-Gymnasium Berlin, Allemagne

Jepsen@rueckert-gymnasium-berlin.de

<https://orcid.org/0009-0008-5803-8120>

Reçu le 23-04-2023 / Évalué le 21-06-2023 / Accepté le 10-07-2023

Résumé

Pour le bon fonctionnement d'une démocratie, la communication entre le gouvernement et le peuple est indispensable. Lors d'une crise comme celle de la COVID-19, on a pu mesurer à quel point cela était fondamental. La façon de communiquer et d'exposer les arguments pour une certaine action dévoile beaucoup d'informations sur la culture d'un pays : comment l'État cherche-t-il à convaincre ses citoyens ? La connaissance de ces caractéristiques culturelles permet de mieux comprendre un pays ainsi que ses attitudes. Elle est même essentielle pour le succès d'une coopération internationale. L'analyse de l'argumentation dans une tribune d'un politique est un moyen intéressant afin de découvrir les stratégies de conviction propres à la France et à l'Allemagne.

Mots-clés : coopération franco-allemande, analyse d'argumentation linguistique, analyse linguistique culturelle, tribunes, pandémie COVID-19

Wird in Deutschland und in Frankreich unterschiedlich argumentiert? Eine linguistische Kulturanalyse anhand von ausgewählten Gastbeiträgen zur Covid-19-Pandemie

Zusammenfassung

Damit eine Demokratie wirksam funktioniert, ist die Kommunikation zwischen der Regierung und dem Volk unverzichtbar. Sie rückt verstärkt in den Fokus, wenn eine Krise wie die COVID-19-Pandemie ausbricht. Die Art und Weise, zu kommunizieren und die Argumente für ein bestimmtes Vorgehen darzulegen, enthüllt viele Informationen über die Kultur eines Landes: Wie versucht der Staat seine Bürger zu überzeugen? Das Wissen über diese kulturellen Eigenheiten ermöglicht es, ein Land und seine Attitüden besser zu verstehen. Für den Erfolg einer internationalen Kooperation ist es sogar essenziell. Die Analyse der Argumentation in einem Gastbeitrag eines Politikers stellt ein interessantes Mittel dar, um die Überzeugungsstrategien in Frankreich und in Deutschland aufzudecken.

Schlüsselwörter: Deutsch-französische Kooperation, Argumentationsanalyse, linguistische Kulturanalyse, Gastbeiträge, COVID-19-Pandemie

Is argumentation different in Germany and in France? A linguistic cultural analysis of selected guest essays on the COVID-19 pandemic

Abstract

For a democracy to function effectively, the communication between the government and the people is indispensable; even more so in a crisis like the pandemic COVID-19. The communication strategy adopted to convincingly make a point is culturally revealing for a country. The knowledge of cultural markers makes it possible to better understand a country and its attitudes. It is even essential for a successful international cooperation. The analysis of the argumentation in a guest essay from a politician presents an interesting device to discover the conviction strategies of France and Germany.

Keywords: German-French-cooperation, argumentation analysis, linguistic cultural analysis, guest essays, COVID-19 pandemic

Introduction

« De plus, en face de certains auditeurs, lors même que nous posséderions la science la plus précise, il ne serait pas facile de communiquer la persuasion par nos paroles à l'aide de cette science. Un discours scientifique tient de la doctrine, ce qui est (ici) d'une application impossible, attendu que, pour produire des preuves et des raisons, il faut s'en tenir aux lieux communs. » (Aristote *rhétorique*, livre I, 1, XII).

La pandémie de COVID-19 a confronté tous les pays du monde à un défi d'une ampleur jusque-là inconnue. Même si l'humanité a déjà vécu des pandémies telle que la peste au 14^e siècle, les gens des pays industrialisés et riches ont été particulièrement effrayés de voir en 2019 des systèmes de santé modernes mis sur la touche. En raison de la mondialisation, tous les pays étaient concernés et confrontés aux mêmes dangers. Par la suite, l'organisation mondiale de la Santé a formulé des propositions sur la manière de réagir face à ce virus. On pourrait croire que tous les pays s'y seraient référés mais la réalité a dévoilé des réactions totalement différentes : la Suède évitait le port du masque obligatoire alors que l'Espagne l'exigeait même à l'extérieur et introduisait des confinements adaptés aux groupes d'âge pour protéger les personnes à risque. De plus, les pays ne partageaient pas la même conception par rapport au danger du coronavirus à l'instar du Brésil qui pourrait prendre la dernière place sur l'échelle de négligence du danger. Le président Brésilien n'estimait pas le virus dangereux et n'instaurait pas de restrictions au début. À l'autre bout de l'échelle pourrait se trouver la République populaire de Chine : des métropoles comme Shanghai ont été confinées pendant des semaines pour endiguer le virus.

La France et l'Allemagne - pays européens et voisins - ont poursuivi les mêmes axes si on pense au port du masque obligatoire, aux restrictions de voyage et au confinement. Cependant, ces mesures différaient dans le détail, si l'on pense aux parcs fermés, aux déclarations à fournir et à la limite de temps des sorties en France, alors qu'il n'y en avait pas en Allemagne. Une forte amitié lie la France et l'Allemagne. Le Traité de l'Élysée scellait officiellement en 1963 l'engagement intensif du couple franco-allemand. Par conséquent, on peut supposer que certaines réflexions, valeurs et habitudes se ressemblent. De plus, l'appartenance à l'Union Européenne est commune aux deux pays. Dans ce contexte, on aurait pu croire que la France et l'Allemagne prendraient les mêmes mesures lors de la crise sanitaire. Cependant, cette situation extrême a dévoilé de petites différences entre la culture française et la culture allemande d'une façon surprenante.

Quelles en sont les raisons, à part le fait que la France a été plus tôt confrontée au virus que l'Allemagne ? Les gens de manière générale et les politiques en particulier agissent principalement selon leurs expériences et leurs habitudes, ainsi que selon les stratégies qui ont déjà été éprouvées. Par conséquent, on pourrait supposer que ces mesures s'expliquent par des raisons culturelles. Cela pourrait se référer aux « lieux communs » d'Aristote, mentionnés ci-dessus. Les politiques doivent appliquer des mesures qui soient acceptables par la population, tout en répondant aux recommandations scientifiques. Dans des situations exceptionnelles, il existe toujours un risque de protestations, de révoltes populaires ou de guerre civile. En même temps, les politiques poursuivent des intérêts nationaux qu'ils souhaitent lier à ces mesures. Ce contexte démontre le rôle essentiel de l'argumentation adéquate, qui devient une nécessité absolue.

Mes observations personnelles concernant les politiques mises en œuvre par le gouvernement français et allemand contre le virus m'ont poussé à cette réflexion interdisciplinaire. Les questions suivantes se sont posées : comment le gouvernement français et le gouvernement allemand défendaient-ils leur politique face à la pandémie ? Quelles raisons ont-ils fournies ? Comment convaincre leur propre population du bien-fondé des restrictions pour qu'elle les accepte ? Quels sont les « lieux communs » français et allemands ? Le rapprochement franco-allemand, est-il si fort qu'il n'y ait que des points communs dans les justifications des mesures ? Sont-elles un signe pour une culture commune et européenne ? Ou est-ce qu'il y a des différences, notamment sur le plan culturel ?

Le titre de cet article semble être provocant puisqu'un argument est perçu comme vrai. Néanmoins, Wenzel (1980) dessine dans son modèle des trois perspectives d'argumentation que seulement la perspective logique est basée sur des arguments vrais. La perspective rhétorique sur laquelle cet article se fonde, se base, elle, sur des arguments probables.

Pour le corpus de l'analyse, j'ai choisi cinq tribunes : trois tribunes rédigées en allemand, et deux rédigées en français. La sélection est soumise à trois critères. Je me suis d'abord intéressée à celles de ministres dont les explications sur les mesures prises contre le COVID sont les plus demandées : le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère de la Justice. De plus, ce sujet était décisif, car les politiques devaient prendre position concernant ces mesures. Enfin, la date de publication a joué un rôle important puisque le début de la pandémie me semble la période la plus intéressante pour examiner les réactions. Mon choix est tombé sur les auteurs suivants :

- Nicole Belloubet (01/04/2020 Le Monde) : ministre de la Justice entre juin 2017 et juillet 2020, membre du parti politique PS jusqu'à 2013.
- Christine Lambrecht (11/04/2020 FAZ) : ministre de la Justice entre juin 2019 et décembre 2021, membre du parti politique SPD.
- Jens Spahn (29/04/2020 FAZ) : ministre de la Santé entre mars 2018 et décembre 2021, membre du parti politique CDU/CSU.
- Christophe Arend (01/04/2021 Le Monde) : député français entre juin 2017 et juin 2022 dans la sixième circonscription de la Moselle, membre du parti politique La République en marche.
- Tobias Hans (14/04/2020 FAZ) : ministre-président de Sarre entre mars 2018 et avril 2022, membre du parti politique CDU.
- Jean Rottner (14/04/2020 FAZ) : président du conseil régional du Grand Est entre octobre 2017 et décembre 2022, membre du parti politique LFA depuis 2017.

Même si la tribune de Christophe Arend a été publiée plus tard que les autres, celle-ci semble primordiale pour être comparée avec les politiques locaux Tobias Hans et Jean Rottner. Le couple franco-allemand a rédigé une tribune en allemand. Bien que les caractéristiques de cette tribune ne puissent pas donner des éclaircissements sur le contexte culturel, elle donne une idée de l'opinion de la région frontalière franco-allemande.

L'analyse s'inscrit dans l'approche allemande *analyse culturelle linguistique* (*linguistische Kulturanalyse*) ainsi que *l'analyse d'argumentation linguistique* (*linguistische Argumentationsanalyse*). Tout d'abord, il s'agit de présenter ces deux approches théoriques et de définir le genre de la tribune brièvement. Ensuite, les résultats significatifs de l'analyse des tribunes seront discutés afin de les classer selon les spécificités culturelles des deux pays.

1. Approche théorique

1.1. L'analyse culturelle linguistique

Selon Kuße (2016) et Schröter, Tienken et Ilg (2019), l'analyse culturelle linguistique ne relève pas d'une longue tradition dans la littérature et est une jeune discipline dans la linguistique allemande. Même si Linke (2008) souligne l'importance de l'approche de Wilhelm von Humboldt, elle constate que c'est surtout dans le cadre du *cultural turn*, que le rapport entre la langue et la culture a été examiné. La théorie est si jeune qu'il existe d'ailleurs plusieurs dénominations pour montrer l'interdépendance entre les deux phénomènes.

Dans les caractéristiques de cette théorie, Schröter, Tienken et Ilg (2019 : 6sqq.) décrivent qu'il s'agit de chercher des particularités langagières ou pragmatiques qui apparaissent régulièrement dans des textes comparables. Toutes ensemble, elles forment un schéma (*sprachliches Muster*) que nous analyserons dans la prochaine étape selon la culture à laquelle il appartient. Concernant la notion de culture, je me réfère aux définitions de Geertz (1983), Goodenough (1964) et Schröter, Tienken et Ilg (2019) qui y incluent la société en tant que porteuse de culture. Linke (2008 : 24sqq.) constate que la culture se dévoile dans la langue et y ajoute la notion de la communication.

Néanmoins, cette approche peut atteindre quelques limites : Kuße (2012 : 68) est d'avis que toute particularité linguistique peut aussi présenter une caractéristique individuelle et non culturelle, car la langue est influencée par son auteur. De plus, la validité des schémas linguistiques demande un corpus élargi. Néanmoins, le corpus envisagé de cet article permet de dévoiler des particularités comparables aux schémas.

1.2. L'analyse d'argumentation linguistique

Dans un deuxième temps, il s'agit de présenter l'analyse d'argumentation linguistique qui sert à retrouver les aspects culturels dans l'argumentation des tribunes sélectionnées. Cet article s'appuie sur l'approche de Schröter (2021) qui affirme la structure classique de l'argumentation : il y a au moins un argument constitué par des prémisses et une conclusion. Ces derniers se différencient dans le fait qu'une prémisses est connue et confirmée alors que la conclusion est nouvelle et controversée. Dès qu'il existe plusieurs niveaux de conclusions et de prémisses, on parle d'un point de vue (*Standpunkt*). Ce point de vue répond à la question centrale (*Quaestio*) qui est posée.

Tout d'abord, on doit constater que le texte est une argumentation. Pour les passages cachant une argumentation, Schröter (2021 : 27) rappelle à John Searle qui a introduit la théorie des actes de langage indirect : un auteur écrit quelque chose mais souhaite transmettre un autre message qu'on doit dévoiler. Il s'agit donc de retrouver ces argumentations aussi. Ensuite, Schröter (2021) propose de commencer l'analyse sur la macrostructure. Dans cette étape, il semble intéressant de catégoriser le point de vue : il peut être descriptif, évaluatif et prescriptif et indique déjà le but de l'auteur. Afin que l'argumentation soit bien clairement formulée, on peut la reformuler. Pour cela, Eemeren et Grootendorst (2004) proposent quatre transformations, la diminution, l'addition, la substitution et la permutation qui permettent à ce que l'essentiel de l'argumentation soit visible. Enfin, la microanalyse examine comment les arguments peuvent être divisés dans les prémisses et les conclusions (Schröter 2021). Cette étape veut examiner la relation entre l'argument et la conclusion. À l'aide de la *garantie* (Toulmin 1958 « *warrant* », Schröter « *Schlussregel* ») on apprend le niveau du contenu qui lie l'argument et la conclusion. Cette garantie est issue d'une certaine catégorie qu'il s'agit de présenter dans un prochain temps.

Dans le discours théorique, six auteurs ont marqué la systématisation de l'argumentation : tout d'abord Aristote, puis au 19^e siècle Perelman, Olbrecht Tyteca, Kopperschmidt, Kienpointner et au début des années 2000 Wengeler. Ils se réfèrent tous à la théorie d'Aristote concernant les topiques. Ce qui est intéressant dans cette analyse des topiques, souligne Wengeler (2003 : 268), c'est que la sélection des topiques utilisés dévoile la manière de penser et de juger dans la société adressée. Dans cet article, je m'appuie sur les catalogues des topiques de Wengeler (2003), Kienpointner (1992) et Schröter (2021). Parfois, ils se ressemblent, parfois on peut noter des variations. Même si les cinq tribunes sélectionnées sont loin d'être représentatives pour tout le discours, elles donnent une première impression dans les points communs et les différences entre l'argumentation française et allemande. Voici la liste des topiques relevés dans les tribunes sélectionnées :

- le schéma de définition d'après Kienpointner (1992 : 251)
- le schéma causal de Kienpointner (1992 : 246)
- l'argumentation d'autorité selon Kienpointner (1992 : 395)
- le schéma de comparaison a maiore selon Kienpointner (1992 : 285)
- l'argument sur la relation entre caractéristique / comportement et identité / qualité / attitude (*Das Argument über ein Verhältnis von Eigenschaft / Handlung und Identität / Qualität / Einstellung*) selon Schröter (2021 : 33)
- l'argument d'une relation de ressemblance d'après Schröter (2021 : 35)
- d'après Wengeler le topique de la relativisation (2003 : 330), le topique des lois (2003 : 309), le topique des droits (2003 : 317), le topique de la responsabilité (2003 : 318), le topique de l'humanité (2003 : 310), le topique de la justice (2003 : 307), le topique de l'histoire (2003 : 308), le topique du profit (2003 :

314sq.), le topique de l'Europe (2003 : 305) ainsi que le topique des dangers (2003 : 306).

1.3. Le genre journalistique de tribune

Il s'agit de caractériser brièvement la communication politique et de définir le genre de la tribune. Kuße (2012 : 127sq.) souligne que le moyen de la persuasion représente une caractéristique centrale de la communication politique. De plus, un politique a la possibilité de mener son argumentation vers un consensus ou vers un conflit. Cette différenciation se montre dans le vocabulaire ainsi que dans la façon de traiter une information (est-elle plutôt généralisée ?) ou une contradiction. Néanmoins, l'influence du journal imposé aux auteurs est indéniable. Par ailleurs, un journal poursuit des intérêts particuliers et les auteurs doivent s'y soumettre. Le genre de tribune n'est pas discuté en détail, ni dans la littérature française ni dans la littérature allemande. Seulement Oppong (2021), dont l'article ne se réclame pas d'être d'ordre scientifique, décrit quelques caractéristiques concernant les tribunes écrites par des politiques : d'une part, ce sont surtout les politiques qui demandent aux journaux d'écrire une tribune. La rédaction confirme le sujet, les points les plus importants ainsi que la longueur. D'autre part, il semble intéressant de noter que l'auteur ne reçoit pas de rémunération. On peut en déduire l'objectif de l'auteur : par la publication de sa tribune, il attire l'attention publique et permet la diffusion de son opinion. Le ministère fédéral de l'Education et de la Recherche confirme que la tribune est un moyen effectif pour se montrer dans les médias (Oppong, 2021 : 10). Altmeppen et Arnold (2013 : 135) sont d'avis que les politiques aspirent à être présents dans les médias. Selon eux, la raison est cachée dans notre système politique : la démocratie prévoit l'accord de la population. Le journalisme - comme les postes officiels du gouvernement - remplit l'exercice d'informer du gouvernement aux lecteurs et de présenter des opinions pour que la population puisse se faire une idée des sujets actuels. Il en résulte que la tribune semble être un moyen intéressant pour augmenter son influence. Cette information est à retenir lors de l'analyse de l'argumentation des tribunes.

2. Les résultats de l'analyse

2.1. Les points communs dans l'argumentation française et l'argumentation allemande

Tout d'abord, intéressons-nous aux points communs.

Sur le plan de la macrostructure, il est frappant de constater que la question centrale des tribunes des représentants du gouvernement - Spahn, Lambrecht et Belloubet - se ressemblent ; ils sont tous d'avis que les mesures prises ainsi que le travail du gouvernement sont de bonnes décisions. En revanche, Tobias Hans et Jean Rottner ainsi que Christophe Arend s'ouvrent à l'Europe, discutent en dehors

de la perspective nationale et s'intéressent à la coopération franco-allemande. Néanmoins, cette différence de la question centrale dérive de la fonction des auteurs : les auteurs du premier groupe agissent au niveau national puisqu'ils font partie du gouvernement français ou allemand. Les auteurs du deuxième groupe agissent au niveau régional. Leur exercice consiste à exécuter les décisions prises dans les communes. De plus, il s'agit des politiques de la région frontalière, ce qui implique leur intérêt au-delà du Rhin. Il en résulte que cette différence est issue du contexte politique et non pas culturel.

Par rapport à la microstructure, il n'existe pas de différence significative dans la sélection des schémas. Tous les auteurs se servent souvent du schéma de définition, ainsi que du schéma causal et de l'argumentation d'autorité de Kienpointner. Des exemples :

- Citation de Hans et Rottner : « *La Grande Région Saar-Lox-Lux est le plus grand marché du travail transfrontaliers. [...] Il s'y ajoute le commerce qui vit de l'échange transfrontalière. Il s'y ajoute des coopérations établies depuis longtemps¹ [...]* ». Schéma de définition : Si le marché du travail, le commerce et la coopération sont transfrontaliers, il n'y a pratiquement plus de frontières. Le marché du travail, le commerce et la coopération sont transfrontaliers. Il n'y a donc pratiquement plus de frontières.
- Citation de Belloubet : « *Il ne serait pas acceptable [...] que certains de nos concitoyens puissent se trouver privés d'un droit ou subir un préjudice parce qu'un délai de procédure s'est écoulé depuis le début de la crise* ». Schéma causal : si le gouvernement prolonge un délai pour que les citoyens ne soient pas privés d'un droit en raison de la crise, la primauté du droit est assurée. Le gouvernement prolonge le délai de procédure. La primauté du droit est donc assurée.
- Citation de Lambrecht : « *La Cour Constitutionnelle en tant que gardien de la loi fondamentale a jugé que les restrictions des libertés personnelles pèsent moins lourd que les dangers menaçant la vie ou l'intégrité corporelle²* ». L'argumentation d'autorité : si la Cour Constitutionnelle juge que les mesures prises contre la COVID sont conformes à la constitution, les mesures prises contre la COVID sont conformes à la constitution. La Cour Constitutionnelle juge que les mesures prises contre la COVID sont conformes à la constitution. Les mesures prises contre la COVID sont donc conformes à la constitution.

Probablement, la raison de ce choix est liée à la catégorie du point de vue. Ce point commun pourrait indiquer qu'il existe une culture d'argumentation européenne puisque ces schémas dévoilent comment convaincre la population. Apparemment, les citoyens français et allemands devraient être convaincus par les mêmes schémas d'argumentation.

Les topiques du droit et de la loi selon Wengeler sont utilisés dans les tribunes de tous les auteurs, mais surtout ceux de Belloubet et de Lambrecht. D'un côté, cette observation peut confirmer l'hypothèse d'une culture d'argumentation européenne, car la justification basée sur la législation semble être indispensable pour les deux démocraties. De l'autre côté, ce point commun peut provenir de la même profession des deux auteurs.

2.2. Les différences dans l'argumentation française et l'argumentation allemande

2.2.1. Le consensus versus le conflit

La tribune d'Arend se distingue des autres par son orientation vers le conflit. Il dessine une image négative de la coopération franco-allemande pendant la pandémie et accuse les deux pays : « C'est le long de la frontière que les méfaits de cette incapacité de dialogue entre Paris et Berlin font le plus de mal ».

Spahn et Lambrecht sont plus consensuels en écoutant les voix critiques. Par exemple, Spahn souligne que les débats lors des conférences des présidents des États fédérés sont efficaces :

citation de Spahn : « *Les états fédérés et les communes discutent de la bonne voie à suivre selon les conditions*³ ». Schéma de définition : si la stratégie de crise est discutée avec les acteurs concernés, celle-ci est bonne. Le gouvernement allemand en discute avec les états fédérés et les communes. La stratégie de crise du gouvernement est donc positive.

Lambrecht explique à l'aide d'un topique ressemblant au topique des lois ou des droits, qu'un public critique est un signe de la participation. Appelons ce schéma le topique de la démocratie :

citation de Lambrecht : « *Le nombre d'articles et le discours public sur cette question [si les restrictions sont appropriées] montrent que notre société civile et notre démocratie sont fringantes dans cette période de crise*⁴ ». Topique de la démocratie : Puisque la démocratie suppose une analyse critique de l'aspect thématique, la critique et aussi la contradiction sont souhaitées.

La tribune de Belloubet peut être placée entre le consensus et le conflit : D'abord, elle tend à être compréhensive envers les préoccupations de la population : « *Ces préoccupations sont non seulement légitimes mais également saines* ». Néanmoins, on peut constater que sa langue est marquée par des négations. Souvent, elle nie la critique : « *L'État de droit passe par le respect des droits*

fondamentaux sous le contrôle du juge. Rien de cela n'est atteint, n'est remis en cause. Ni en théorie ni en pratique ». Cela induit que l'auteur ne cherche pas à se mettre d'accord avec les avis de la population mais à imposer son opinion personnelle.

2.2.2. Le style émotionnel versus l'objectivité

À l'égard du style linguistique, il se détache une différence d'émotions versus l'objectivité : le style d'Arend est émotionnel. L'utilisation de la langue est marquée par plusieurs métaphores et personnifications qui provoquent des émotions chez le lecteur : « *un couple franco-allemand qui ne regarde pas dans la même direction.* » ; « *Paris et Berlin ne se comprennent toujours pas et ne parlent toujours pas la même langue* ».

Dans la tribune de Belloubet, les négations ainsi que des lexèmes avec une connotation évaluative semblent autoritaires : « *En période exceptionnelle, certaines d'entre elles [libertés] doivent être plus strictement restreintes* » ; « *Quant au Conseil constitutionnel [...] il n'est, lui non plus, privé d'aucun pouvoir.* » À l'inverse, dans les tribunes allemandes Spahn décrit plusieurs fois le nouveau quotidien⁵, ce qui semble être un discours sobre. Ses questions rhétoriques ou réelles sont un moyen de structurer son texte de manière pragmatique : « *Nos décisions prises, sont-elles les bonnes⁶ ?* » ou « *Quelles sont les conséquences de la fermeture des crèches et des écoles pour les enfants⁷ ?* » Les explications objectives dans la tribune de Lambrecht semblent confirmer cette affirmation : Les tribunes des auteurs allemands se présentent sous un style objectif.

Une autre différence se situe dans le vocabulaire : Arend et Belloubet utilisent des lexèmes qui sont issus du vocabulaire de la guerre :

Citation d'Arend : « *Les frontaliers peuvent [...] avoir l'impression d'être les victimes d'une guerre de tranchées entre deux pensées diamétralement opposées.* » ; « *La France et l'Allemagne risquent de 'tuer' l'Union européenne, en ce sens qu'elles ne sont pas capables de s'entendre pour donner l'exemple.* » citation de Belloubet : « *Par sa brutalité, la crise dans laquelle cette épidémie vient de nous plonger met à l'épreuve notre société et chacun d'entre nous. Nous n'avons désormais qu'un impératif.* » ; « *Dans cette tourmente, ce qui nous unit nous protège.* »

Cette observation est absente dans la tribune de Spahn et dans celle de Lambrecht.

2.2.3. La fierté nationale

L'analyse dévoile une différence sur la manière de se référer à la fierté nationale : Lambrecht mentionne une fois le soixante-dixième anniversaire de la constitution allemande tandis que Belloubet formule plusieurs phrases patriotiques. Pour justifier la base juridique des mesures, elle ne cite pas seulement la Constitution, mais aussi la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789, ainsi que les droits fondamentaux. La devise Liberté, Égalité et Fraternité se retrouve également dans sa tribune. La valeur de l'égalité se dévoile dans l'énumération du personnel au tribunal :

Il ne serait pas acceptable que nos tribunaux aient à travailler dans des conditions dangereuses pour le droit à la santé des magistrats, des fonctionnaires des greffes, des avocats, de tous les autres auxiliaires de justice et acteurs du procès judiciaire, forces de l'ordre, personnels pénitentiaires, éducateurs et justiciables !

Les valeurs de la liberté et de la fraternité sont explicitement mentionnées : « Au côté du sens du devoir, de la fraternité, de l'intérêt général, le respect de nos libertés fondamentales constitue l'un de nos plus précieux atouts ». Dans cette citation se dévoile également l'argument de l'intérêt général qui détermine son argumentation : « Il y va de l'intérêt général, au sens le plus élevé du terme ». Cette différence peut démontrer que la manifestation du patriotisme est plus forte en France qu'en Allemagne.

2.2.4. La référence aux sciences

Enfin, on peut observer dans les tribunes de Spahn et de Lambrecht que les sciences bénéficient d'un intérêt élevé dans le débat allemand tandis qu'Arend critique la forte influence des sciences dans les décisions politiques.

Citation de Lambrecht : « *La meilleure protection possible de la vie et de la santé exige [...] des restrictions. Par cela, nous gagnons du temps. [...] Du temps pour tester de nouveaux médicaments et thérapies et pour faire la recherche qui nous fournit des informations fiables du nouveau virus*⁸ ».

Citation d'Arend : « *Les politiques s'expriment finalement assez peu et lorsqu'ils le font, leur discours fait en permanence référence au comité scientifique et aux divers organismes de santé pour justifier le bien-fondé de leur parole* ».

3. La justification des différences par le contexte culturel

3.1. La clarté autoritaire en France versus le consensus en Allemagne

Les négociations dans la tribune de Belloubet refusent toute objection. Arend ne cherche pas de solution dans sa tribune et met le gouvernement français et le gouvernement allemand en accusation. De quoi ce style autoritaire dérive-t-il et comment peut-on expliquer cette orientation vers le conflit ?

La France est un État centralisé et un régime semi-présidentiel. Selon Lüger (2000 : 39), le système politique de la V^e République est marqué par la grande puissance du président. Même si les communes se regroupent dans les départements qui sont encore réunis dans une région et représentés par des membres au Sénat, ces trois collectivités territoriales ne bénéficient pas d'un droit de participation dans les décisions politiques importantes. C'est le gouvernement, à Paris, qui prend les décisions et qui détient la souveraineté budgétaire (Lüsebrink, 2018 : 186). Cependant, il y a eu des tentatives de réforme en 1982/83 et 2002 : elles visaient une décentralisation et voulaient promouvoir la participation des collectivités territoriales. Un État fédéral n'était pas le but ; l'État central a ses racines dans l'histoire française. Même si Schild (2006 : 137) caractérise la V^e République comme toujours marquée par le pouvoir de l'exécutif, il reconnaît un changement dans le rôle de l'État : il devient de plus en plus coopératif.

Il en résulte que les partis politiques connaissent de profondes disparités, car une coalition n'est pas nécessaire. Une cohabitation est très rare, car l'élection présidentielle et les élections législatives ont lieu dans un bref intervalle. Par conséquent, le parti du gouvernement n'est pas dépendant d'un consensus avec les autres partis et acteurs politiques.

À l'égard de l'aspect autoritaire, les tribunes de Spahn et de Lambrecht semblent être opposées : Spahn défend le débat avec tous les états fédérés et Lambrecht l'exige pour un bon fonctionnement de la démocratie. Pourquoi y a-t-il cette différence ?

L'Allemagne est une République parlementaire fédérale. Le nom indique d'emblée l'importance incontestable du parlement dans le pouvoir de décision comparé à un système semi-présidentiel. Contrairement à la France, le pouvoir politique en Allemagne est décentralisé par le fait que les états fédérés sont indépendants et autonomes dans plusieurs domaines. Le consentement au fédéralisme est issu de l'histoire de l'Allemagne car ce principe constitutionnel évite une concentration du pouvoir comme cela a été le cas avant la Seconde Guerre mondiale (Schlünden, 1997). La prise de décision au niveau national suppose donc une volonté de se mettre

d'accord avec tous les partis politiques notamment parce que le gouvernement est très probablement constitué par au moins deux partis différents. La participation est liée à l'idée de consensus. La conception de la démocratie allemande, issue de la tradition anglo-saxonne, prévoit explicitement la participation politique des citoyens (Jäger, 1987 : 136).

3.2. La confiance des citoyens

Au début de la pandémie, 70 % de la population allemande affirme qu'elle a confiance dans l'ancienne chancelière Angela Merkel, ainsi que dans le président Steinmeier (Wieder, 29.05.2020). On peut supposer que ce résultat est lié à l'exigence de trouver un consensus par un dialogue permanent : la population sait que des partis différents prennent part à la prise de décisions nationales et fédérales, car les gouvernements des états fédérés sont également constitués par différents partis politiques. Par conséquent, Wieder considère qu'on prête plus attention aux avis différents.

Après avoir constaté que le consensus joue un rôle essentiel en Allemagne, et que le système politique français est plus marqué par l'autorité, il se pose alors la question de savoir pourquoi la population française ne se révolte pas contre cette culture politique. Concernant sa tribune : comment est-ce que Belloubet peut être sûre que son style autoritaire sera accepté ?

La première raison repose dans le manque de participation des communes. Selon Schild (1997), ce manque a pour conséquence le peu d'engagement politique des citoyens français, en raison du manque d'influence des groupes en dehors des partis politiques. Les syndicats donnent l'impression qu'ils représentent l'intérêt particulier, ce qui n'est pas conciliable avec la volonté générale. Bréchon (1998 : 231) invoque comme seconde raison le fait que la plupart des Français sont catholiques : la hiérarchie stricte ne promeut pas la pensée démocratique. Au contraire, le protestantisme qui est largement répandu en Allemagne, a contribué à la culture politique de chacun.

Il en résulte une « *distance*⁹ » (Schild, 1997 : 26), voire un « *écart*¹⁰ » (Schild, 1997 : 20) entre le peuple et le gouvernement qui provoque une méfiance envers le gouvernement et son pouvoir décisif. La défiance envers l'élite française renforce cet état : dans la majorité des cas, les politiques ont été dans une grande école, comme le Président Macron¹¹. Selon Wieder (29.05.2020), même le gouvernement n'a pas confiance en la population. Néanmoins, les citoyens français ont confiance dans le système politique (Lüsebrink, 2018 : 115). Les attentes de la population

française envers l'État sont élevées. Son devoir est de préserver la volonté générale (Jäger, 1987 : 141). Depuis la Révolution française en 1789, le peuple français défend ses institutions politiques (Bréchon, 1998 : 236). Cela n'a pas changé au cours de la V^e République. La Constitution ainsi que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 sont les fondements de l'État français, dans lesquels la population française a confiance. En invoquant ainsi le Parlement, le Conseil d'État et le Conseil constitutionnel, Belloubet y voit la possibilité de convaincre ses lecteurs français.

3.3. Les différentes formes du patriotisme en France et en Allemagne

L'expression de patriotisme diffère en Allemagne et en France. Cela découle de l'histoire et se révèle dans les tribunes de Lambrecht et Belloubet tandis que le patriotisme européen se cache dans les tribunes d'Arend, Hans et Rottner.

Lambrecht rappelle le soixante-dixième anniversaire de la constitution allemande et la loi fondamentale dans sa tribune. Ce rappel a des airs patriotiques, car depuis cette date, les droits fondamentaux sont ancrés dans la constitution en Allemagne. La loi fondamentale est le symbole d'une conquête et une base pour un nouveau début après les horreurs du national-socialisme dans le troisième Reich. Comme les Allemands ont un rapport conflictuel avec leur histoire dû au national-socialisme, un patriotisme concernant la nation allemande semble être condamnable. Notamment le philosophe Jürgen Habermas a marqué le discours scientifique avec le phénomène de patriotisme. Il nie l'origine ethnique et linguistique. Au contraire, il propose un patriotisme qui se réfère à la constitution allemande (Habermas, 1990 : « *Verfassungspatriotismus* »). En France, le patriotisme ne se réfère pas seulement à la Constitution. Il s'y ajoute d'autres caractéristiques identitaires comme par exemple l'histoire, la langue, ainsi que la littérature française (Thiesse, 2005 : 399). Les valeurs Liberté, Égalité et Fraternité de 1789 sont des « *symboles collectifs nationaux*¹² » (Lüsebrink, 2018 : 136). Cela montre que le patriotisme français est plus âgé que le patriotisme allemand. Surtout le fait que Belloubet fait appel à ces valeurs à la fin de sa tribune prouve qu'elle s'appuie sur l'identité française pour traverser la période de crise. De plus, elle donne de l'importance à la volonté générale - principe développé par Rousseau - dans sa tribune, qui est très précieuse pour la société française. Enfin, elle parle des « *contrepois essentiels de la vie démocratique* » (Belloubet 01.04.2020) et affirme qu'ils ne sont pas restreints par les mesures. Cet argument se réfère à la théorie de la séparation des pouvoirs de Montesquieu.

Une troisième forme de patriotisme se dévoile dans les tribunes d'Arend et de Hans et Rottner : une nouvelle identité est créée par la fierté de vivre dans la région frontalière.

3.4. Le vocabulaire de guerre en France

Dans la tribune d'Arend, on trouve à plusieurs reprises un vocabulaire de guerre. Le président français, Emmanuel Macron, l'a utilisé également quand il a comparé la pandémie à une guerre. Belloubet s'exprime aussi quelques fois à l'aide de métaphores de guerre. En revanche, les tribunes allemandes ne contiennent pas ce vocabulaire. Le président allemand, Frank-Walter Steinmeier, nie même explicitement que l'Allemagne se trouve en guerre contre le virus. Charteris-Black (2021 : 34) constate que les Allemands sont dans une autre relation avec ce sujet que les Français. Ils font tout pour éviter la métaphore de guerre en rapport avec la pandémie.

3.5. L'intégration des sciences aux décisions politiques liée à l'objectivité en Allemagne

Enfin, Spahn et Lambrecht s'en remettent fortement aux conseils scientifiques, tandis qu'Arend critique leur grande influence. L'autorité scientifique en Allemagne peut être confirmée en regardant les conférences de presse du ministre de la Santé : un membre du Robert-Koch-Institut y est toujours présent. Un autre exemple est le virologue Christian Drosten que tous les Allemands connaissent désormais. Néanmoins, on ne peut pas affirmer qu'en France, les sciences influencent moins la pensée politique. Pourtant, il y a des journalistes qui jugent que le Président français s'éloigne des conseils des comités scientifiques (Monin, 13/04/2020). À l'égard du style sobre de Spahn, celui-ci peut se retrouver dans la langue de Merkel dont le style est « *plus pragmatique et moins grandiloquent* » (S.A. *Le Monde*, 20/04/2020) que le style de Macron.

Conclusion

La pandémie COVID-19 a bouleversé notre quotidien. Le gouvernement français et le gouvernement allemand ont pris des mesures qui ont fortement restreint nos libertés fondamentales. Rétrospectivement, on pourrait voir la crise de COVID comme une situation extrême qui a dévoilé les caractéristiques culturelles d'une société. Cet article a montré que les politiques tels que Jens Spahn, Christine Lambrecht, Nicole Belloubet ainsi que Christophe Arend, Tobias Hans et Jean Rottner emploient l'argumentation parfois de manière similaire et parfois de manière très différente.

Les points communs de l'argumentation peuvent être un signe pour une culture d'argumentation européenne. Les différences peuvent être expliquées par l'environnement culturel des auteurs. L'article a dévoilé que l'orientation vers un consensus dans les tribunes allemandes s'explique par le système fédéral. De l'autre côté, l'État français centralisé et autoritaire se retrouve dans les tribunes françaises. En outre, l'utilisation de la métaphore de guerre dérive de l'identité culturelle des auteurs. Enfin, les tribunes prouvent qu'il existe une forme différente de patriotisme en France et en Allemagne : les Allemands se réfèrent au patriotisme constitutionnel, les Français au patriotisme basé sur les traditions historiques. Les transfrontaliers cultivent plutôt un patriotisme européen.

Ces résultats pourraient mener vers une compréhension réciproque. Le couple franco-allemand n'a pas provoqué une culture d'argumentation homogène comme on aurait pu l'imaginer. Cette conclusion est très importante pour tous les acteurs de la communication politique, mais aussi de la communication sociale et personnelle. De plus, il faut souligner que les différences culturelles sont présentes au quotidien. Pour que la coopération franco-allemande réussisse, la compréhension des particularités culturelles des deux pays est incontournable. C'est un processus sans fin, car la culture ne cesse de se développer : à l'égard de la réforme des retraites, il semble que l'autorité française est plus que jamais mise en question. Le peuple demande au gouvernement une communication claire et de bien expliquer et justifier les décisions.

Une coopération transfrontalière peut être fructueuse si les acteurs d'un pays prennent conscience de leurs propres caractéristiques culturelles et s'ils comprennent la culture de l'autre pays. La langue en est la condition essentielle, elle est la clé vers la culture. C'est pour cette raison que les cours de langues étrangères sont essentiels, afin d'éveiller la curiosité et donner accès à une autre culture. C'est le chemin à suivre pour la compréhension internationale.

Finalement, il faut espérer que les gouvernements français et allemands soient davantage à l'écoute des politiques de la région frontalière pour promouvoir la coopération franco-allemande. L'amitié des deux pays est unique, mérite de la reconnaissance, demande des efforts et contribue à la paix en Europe. Le patriotisme européen des transfrontaliers devrait être une source d'inspiration pour tous les citoyens d'Europe.

Bibliographie

Les tribunes

Arend, C. 01.04.2021. Dans la gestion de la crise liée au Covid-19, Paris et Berlin ne parlent toujours pas la même langue. *Le monde*. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/04/01/dans-la-gestion-de-la-crise-liee-au-covid-19-paris-et-berlin-ne-parlent-toujours-pas-la-meme-langue_6075270_3232.html [consulté le 25 mai 2022].

Belloubet, N. 01.04.2020. L'État de droit n'est pas mis en quarantaine. *Le monde*. https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/01/nicole-belloubet-l-etat-de-droit-n-est-pas-mis-en-quarantaine_6035194_3232.html [consulté le 25 mai 2022].

Hans, T., Rottner, J. 14.04.2020. Wir brauchen mehr Zusammenarbeit!. Frankfurter Allgemeine Zeitung. [En ligne]: <https://www.faz.net/aktuell/politik/inland/gastbeitrag-mehr-zusammenarbeit-an-der-grenze-16725182.html> [consulté le 25 mai 2022].

Lambrecht, C. 11.04.2020. Unsere Demokratie ist auch in der Krise quicklebendig. Frankfurter Allgemeine Zeitung. [En ligne]: <https://www.faz.net/aktuell/politik/inland/justizministerin-lambrecht-unsere-demokratie-ist-trotz-corona-quicklebendig-16720577.html> [consulté le 25 mai 2022].

Spahn, J. 29.04.2020. Der neue Alltag wird für manche hart sein. Frankfurter Allgemeine Zeitung. [En ligne]: <https://www.faz.net/aktuell/politik/inland/jens-spahn-zum-neuen-corona-alltag-es-wird-fuer-manche-hart-sein-16747529.html> [consulté le 25 mai 2022].

La littérature

Altmeyden, K.-D.; Arnold, K. 2013. *Journalistik. Grundlagen eines organisationalen Handlungsfeldes*. München: Oldenbourg Verlag.

Aristote. *Poétique et Rhétorique. Traduction entièrement nouvelle d'après les dernières recensions du texte par Ch.-Emile Ruelle*. 1883. Paris: Garnier Frères.

Bréchon, P. 1998. Politisierung, Institutionenvertrauen und Bürgersinn. In: Köcher, R.; Schild, J. [Hrsg.]. *Wertewandel in Deutschland und Frankreich. Nationale Unterschiede und europäische Gemeinsamkeiten*. Wiesbaden: Springer Fachmedien GmbH. 229-244.

Charteris-Black, J. 2021. *Metaphors of Coronavirus. Invisible Enemy or Zombie Apocalypse ?* Cham : Palgrave Macmillan.

Eemeren, F. H. van; Grootendorst, R. 2004. *A systematic theory of argumentation: the pragma-dialectical approach*. Cambridge [u.a.]: Cambridge University. Press.

Geertz, C. 1983. *Dichte Beschreibung. Beiträge zum Verstehen kultureller Systeme*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.

Goodenough, W. H. 1964. Cultural Anthropology and Linguistics. In: Hymes, D. [Hrsg.]. *Language in Culture and Society. A Reader in Linguistics and Anthropology*. New York: Harper & Row. 36-39.

Habermas, J. 1990. Staatsbürgerschaft und Nationale Identität. In: ders. 1992. *Faktizität und Geltung. Beiträge zur Diskurstheorie des Rechts und des demokratischen Rechtsstaats*. Frankfurt am Main: Suhrkamp Verlag. 632-660.

Jäger, W. 1987. Das Staatsbewußtsein der Franzosen. In: Hättich, M. [Hrsg.]. *Zum Staatsverständnis der Gegenwart. Akademie für Politische Bildung*. München: Günter Olzog Verlag GmbH. 131-150.

Kienpointner, M. 1992. *Alltagslogik. Struktur und Funktion von Argumentationsmustern*. Stuttgart-Bad Cannstatt: frommann-holzboog.

Kuße, H. 2012. *Kulturwissenschaftliche Linguistik. Eine Einführung*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.

Linke, A. 2008. Kommunikation, Kultur und Vergesellschaftung. Überlegungen zu einer Kulturgeschichte der Kommunikation. In: Kämpfer, H.; Eichinger, L. M. [Hrsg.]. *Sprache - Kognition - Kultur. Sprache zwischen mentaler Struktur und kultureller Prägung*. Berlin: De Gruyter. 24-50.

Lüger, H.-H. 2000. Zentralistische Staatsgewalt und monarchisches Präsidialsystem? In: Große, E. U.; Lüger, H.-H. *Frankreich verstehen. Eine Einführung mit Vergleichen zu Deutschland*. 5. Auflage. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft. 1-48.

Le Monde [Hrsg.]; o.A. 20.04.2020. « Coronavirus : Tirer les leçons de l'exemple allemand ». Éditorial [En ligne] : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/20/covid-19-tirer-les-lecons-de-l-exemple-allemand_6037166_3232.html [consulté le 15 novembre 2022].

Lüsebrink, H.-J. 2018. *Frankreich. Wirtschaft, Gesellschaft, Politik, Kultur, Mentalitäten. Eine landeskundliche Einführung*. 4. Auflage. Stuttgart: J.B. Metzler.

Monin, J. 13.04.2020. Emmanuel Macron et son conseil scientifique : histoire secrète d'une crispation. Radio France. [En ligne] : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/emmanuel-macron-et-son-conseil-scientifique-histoire-secrete-d-une-crispation-9116400> [consulté le 10 juin 2022].

Oppong, M. 2021. *Wenn Politik Presse macht* Gastbeiträge von Politiker*innen in ausgewählten Tageszeitungen. Ein Diskussionspapier der Otto-Brenner-Stiftung. Frankfurt a.M.

Schild, J. 1997. Politik. In: Lasserre, R.; Schild, J.; Uterwedde, H. [Hrsg.]. *Frankreich - Politik, Wirtschaft, Gesellschaft*. Wiesbaden: Springer Fachmedien. 17-133.

Schild, J. 2006. Politik. In: Schild, J.; Uterwedde, H. [Hrsg.]. *Frankreich. Politik, Wirtschaft, Gesellschaft*. 2. Auflage. Wiesbaden: GWV Fachverlag. 19-137.

Schlünden, I. 1997. Föderalismus. In: Albrecht, U.; Volger, H. [Hrsg.]. *Lexikon der Internationalen Politik*. München: Oldenburger Verlag. 151-153.

Schröter, J.; Tienken, S.; Ilg, Y. 2019. Linguistische Kulturanalyse. Eine Einführung. In: Schröter, J. [et al.] [Hrsg.]. *Linguistische Kulturanalyse*. Reihe Germanistische Linguistik, 314. Berlin: De Gruyter. 1-28.

Schröter, J. 2021. *Linguistische Argumentationsanalyse*. Heidelberg: Universitätsverlag Winter.

Thiesse, A.-M. 2005. Une littérature nationale universelle ? Reconfiguration de la littérature française au XIXe siècle. In: Einfalt, M. [et al.] [Hrsg.]. *Intellektuelle Redlichkeit. Literatur, Geschichte, Kultur; Festschrift für Joseph Jurt*. Heidelberg: Winter. 397-408.

Toulmin, S. 2003 [1958]. *The uses of argument*. Cambridge: Cambridge university press. [En ligne] : <https://www.cambridge.org/core/books/the-uses-of-argument/26CF801BC12004587B66778297D5567C> [consulté le 19 avril 2022].

Wengeler, M. 2003. *Topos und Diskurs. Begründung einer argumentationsanalytischen Methode und ihre Anwendung auf den Migrationsdiskurs (1960-1985)*. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.

Wieder, T. 29.05.2020. Macron en chef, Merkel en arbitre: pourquoi la France et l'Allemagne ont abordé la crise sanitaire de façon opposée. *Le Monde*. [En ligne] : https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/05/29/france-allemande-deux-democraties-a-l-epreuve-de-la-pandemie_6041119_3232.html [consulté le 11 avril 2022].

Notes

1. version originale : „Die Großregion Saar-Lor-Lux [ist] der größte grenzüberschreitende Arbeitsmarkt in Europa. Hinzu kommen Handel und Gewerbe, die vom grenzüberschreitenden Austausch leben. Hinzu kommen überdies längst etablierte Kooperationen [...]“

2. version originale : „Das Bundesverfassungsgericht als oberster Wächter des Grundgesetzes hat [...] klargestellt, dass die Einschränkungen der persönlichen Freiheit gegenüber den Gefahren für Leib und Leben weniger schwer wiegen.“

3. version originale : „Länder und Kommunen [debattieren] über den richtigen Weg unter den jeweiligen Bedingungen.“

4. version originale : „Die Vielzahl der Beiträge und der öffentliche Diskurs über diese Fragen zeigen, dass unsere Zivilgesellschaft und unsere Demokratie auch in dieser Krisenzeit quicklebendig sind.“

5. version originale : „neuer Alltag“

6. version originale : „Ist alles richtig, was wir entscheiden?“

7. version originale : „Welche Folgen hat die [...] Schließung von Kitas und Schulen für Kinder [...]?“

8. version originale : „Der bestmögliche Schutz von Leben und Gesundheit erfordert [...] Beschränkungen. Denn so gewinnen wir Zeit. [...] Zeit, um Medikamente und Therapien

zu erproben und um Forschung zu betreiben, die uns verlässliche Informationen über das neuartige Virus liefert.“

9. version originale : „Distanz“

10. version originale : „Kluft“

11. Nicole Belloubet n'était pas sur une Grande École.

12. citation allemande : „nationale Kollektivsymbole“.